

La République du Centre - vendredi 12 juin 2009

Orléans

À La Source, les salariés de Repères attendent « que la mairie passe à l'acte »

Il faut comme son homologue de l'Argonne, la régie de quartier tourciennaise est menacée par le projet municipal d'association d'insertion unique. Inquiet, son personnel interpelle la municipalité.

« Il ne faut pas tourner autour du pot. Repères, dans six mois, c'est fini ! C'est le dernier subside de chacun qui nous préoccupe maintenant. » Six jours après le placement de leur association en redressement judiciaire, les salariés et administrateurs de la régie de quartier de La Source ont exprimé leurs inquiétudes, lors, lors d'une conférence de presse.

La municipalité veut créer sa propre association d'insertion sociale par le travail. Cela signifie la disparition de Repères et d'Argonne Service Plus, les régies de quartier autonomes existant actuellement dans ce domaine et vouées de marchés de ménage et d'entretien des espaces verts confiés par la municipalité et son Office public de l'habitat (OPHI) Les Résidences de l'Orléanais.

« Situation incertaine »

Il y a deux mois, la municipalité a officiellement proposé aux responsables des régies d'entrer dans l'équipe dirigeante de la nouvelle structure. Depuis, les échanges de courriers n'ont pas réussi à clarifier le projet municipal et l'avenir du personnel des régies. Les quarante-sept salariés de Repères — tout comme leurs collègues d'Argonne Service Plus — vivent mal « cette situation incertaine, ambiguë, qui met en difficulté tout le monde ». « Que la mairie arrête de réfléchir et passe à l'acte », demande Fatima

Statuts déposés en juillet

« Nous espérons pour le passage le plus serein possible d'une structure à l'autre », résume l'homme municipal. L'adhésion à la tranquillité publique, la prévention, la réussite et l'insertion sociale des personnes sont les buts de la nouvelle association aux responsabilités des deux régies. Il se agit d'officialiser la création de la nouvelle structure avant le 1^{er} juillet, pour un démarrage au plus tôt le 1^{er} septembre et avant le fin de l'année au plus tard. Aux salariés inquiets, l'homme municipal rappelle

« Les engagements écrits du maire ». À savoir la reprise de « 100 % du personnel de production » et « de la totalité du savoir-faire du personnel de direction et de gestion administrative, d'entretien et d'entretien, car il n'y a pas besoin de deux directions ou deux comptables. Pour faciliter le passage d'une structure à l'autre, la municipalité a, par ailleurs, transformé tous ses marchés en lots de commande renouvelables chaque mois.

NIKI MARI, A LA SOURCE, Salariés et administrateurs de Repères ont exprimé leurs inquiétudes aux médias. Ils ont reçu le soutien des élus d'opposition, Michel Brouard et Christine Rousselle (à droite sur la photo), et du sénateur Jean-Pierre Simeur.

Retraité d'activité

Hyacinthe Bazangou, le président de Repères, a annoncé, hier, « ne pas vouloir à être personnel, reprendre la nouvelle structure ». Il a surtout insisté sur le placement en redressement judiciaire. Une procédure dictée, selon lui, principalement par le projet municipal et une réduction d'activité imposée par la mairie et l'OPHI. Hyacinthe Bazangou dénonce notamment le retrait du ménage des locaux du personnel — « un acte manqué », selon la municipalité — ainsi que des halls des immeubles résidentiels de La Source, désormais confiés aux gardiens de l'OPHI. « Il ne nous avait pas retiré ces activités, on avait pu fonctionner et résoudre le problème », assure-t-il.

« On est inquiet », explique-t-il. L'OPHI a décidé de remettre un gardien par « lot » (ensemble de quatre-cinq immeubles) pour maintenir son plan de charge, de leur confier le ménage des halls.

Salariés et administrateurs de la régie ont reçu le soutien des élus d'opposition, Michel Brouard (PS) et Christine Rousselle (PS), ainsi que de Michel Baudry, représentant le sénateur socialiste Jean-Pierre Simeur.

« La régie, c'est le ménage, mais aussi des réunions de loi, des réunions de loi social. Cela nous révèle de nos compétences », explique-t-il.

Sandrine Séon.